

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI CONTRACTUELS-2017

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



Direction générale
de l'Aviation Civile

Secrétariat Général

1. Les candidatures doivent être adressées au SG. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application Self-service SIRH accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/AG-Chargé d'affaires*DS-AG/SR/OPA/TA
Poste offert aux :	AC84
Affectation :	DSAC/AG DS-AG/SR/OPA/TA Subdivision transport aérien (FORT DE FRANCE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS-AG/SR/OPA/TA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	THORAVAL, Laura - 0596556027 laura.thoraval@aviation-civile.gouv.fr PRECOPE, René - 0596556028 rene.precope@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par le SG : 12/09/17

Date limite de modification des candidatures : 12/09/17

Envoi par le service (uniquement si le Self-service SIRH n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Secrétariat Général

SDP1/ Bureau de la gestion des personnels et du recrutement
50, rue Henry Farman
75720 PARIS CEDEX 15

Envoi par l'agent :

Self-service SIRH via Bravo Victor

Si le Self-service SIRH n'est pas déployé dans votre service,
ou en cas de difficulté technique :

Télécopie : 01 58 09 37 19 / 01 58 09 38 70

Définition :

Chargé d'affaires dans le domaine surveillance des opérations aériennes

Instruit les demandes d'autorisations administratives et assure le contrôle des prestataires et exploitants.

Le poste nécessite des déplacements régionaux fréquents (inférieurs à 5 jours).

- Le poste requiert l'obtention d'une licence de surveillance du domaine Opérations, spécialité CAT selon les modalités précisées par l'arrêté du 2 juillet 2015, délivrée après le suivi d'une formation théorique (6 semaines) et pratique (en DSAC Antilles-Guyane).

Tâches :

- Assure l'instruction des dossiers de délivrance des certificats de transporteur aérien et des autorisations associées ;
- Réalise les actions de surveillance au sein des compagnies aériennes basées aux Antilles, en Guyane et à Saint-Pierre et Miquelon ;
- Participe à la mise en oeuvre du Plan de Sécurité de l'État localement dans le domaine des opérations aériennes ;
- Peut le cas échéant participer au suivi des dossiers des exploitants dans le domaine des marchandises dangereuses, après une formation complémentaire adaptée.

Profil - Qualification :

Connaissances :

- Connaissance de la réglementation relative aux opérations aériennes de transport public ;
- Connaissance de l'exploitation des aéronefs ;
- Techniques d'inspection et d'audit ;
- Maîtrise de l'anglais oral et écrit ;
- Expérience du pilotage appréciée.

Savoir-faire :

- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe ;
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse ;
- Maîtrise des outils informatiques ;
- Sens des responsabilités.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI CONTRACTUELS-2017

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



Direction générale
de l'Aviation Civile

Secrétariat Général

10. Les candidatures doivent être adressées au SG. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application Self-service SIRH accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
11. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
12. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
13. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
14. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
15. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
16. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
17. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
18. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/CE-Inspecteur de la surveillance*DS-CE/SR/AG/PN
Poste offert aux :	AC84
Affectation :	DSAC/CE DS-CE/SR/AG/PN Subdivision personnels navigants (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-CE/SR/AG/PN
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	MOLE, Sylvain - 04 26 72 68 80 sylvain.mole@aviation-civile.gouv.fr LEFEBVRE, Sylvie - 04 26 72 68 86 sylvie.lefevre@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert une licence "PN/ORG FOR" et "PN/LIC" qui devra être obtenue par l'agent au cours de la première année d'affectation.
	Poste basé sur l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry.
Personne remplacée :	GUILLOT, Yann

Date limite de réception des dossiers par le SG : 12/09/17

Date limite de modification des candidatures : 12/09/17

Envoi par le service (uniquement si le Self-service SIRH n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Secrétariat Général

SDP1/ Bureau de la gestion des personnels et du recrutement

50, rue Henry Farman

75720 PARIS CEDEX 15

Envoi par l'agent :

Self-service SIRH via Bravo Victor

Si le Self-service SIRH n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :

Télécopie : 01 58 09 37 19 / 01 58 09 38 70

Définition :

Inspecteur de la surveillance.

Tâches :

Organisme de formation :

- Assure le suivi des agréments des organismes de formation (ATO, OD, IULM,...)
- Examine la documentation fournie par le demandeur pour une délivrance initiale, un renouvellement ou une modification de l'autorisation administrative sollicitée
- Planifie, prépare, réalise, en coordination avec les pilotes inspecteurs, les actions de surveillance, inspections, audits, des organismes surveillés puis rédige les rapports associés
- Renseigne le logiciel de suivi PPO

Titres aéronautiques :

- Délivre les titres aéronautiques des personnels navigants non professionnels
- Assure les actes administratifs associés aux licences des personnels navigants professionnels et non professionnels.
- Participe à l'organisation des examens théoriques des personnels navigants non professionnels
- Participe à la gestion des examens pratiques des personnels navigants non professionnels.
- Participe au recouvrement des redevances.

Missions secondaires :

- Participe à la promotion de la sécurité auprès des usagers et des organismes de formation
- Participe à la démarche qualité de la DSAC
- Peut être amené à participer à l'organisation des commissions de discipline pour les personnels navigants non professionnels.
- Peut être amené à rédiger des procès-verbaux d'infraction.
- Peut être amené à gérer au niveau local le suivi des primes d'animation
- Peut être amené à traiter les déclarations d'événements de sécurité
- Peut être amené à effectuer des enquêtes de première information en cas d'accident aérien

Profil - Qualification :

- Connaissance de la réglementation relative aux licences des personnels navigants
- Connaissance de la réglementation relative aux organismes de formation
- Connaissance des techniques d'audit
- Connaissance du Manuel du Contrôle technique PN
- Maîtrise des outils informatiques SIGEBEL, OCEANE et ARPEGE
- Connaissance de la démarche qualité de la DSAC

Savoir-faire :

- Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- Savoir gérer les situations conflictuelles et les prises de décision dans des délais limités
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- Savoir rédiger des rapports
- Savoir évoluer dans un domaine technique
- Qualité d'ordre, de méthode et d'organisation

- Qualité de réserve et sens de la confidentialité

-

Expérience dans le domaine des licences du personnel navigant et de l'environnement aviation légère souhaitée

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Prestations :

Environnement technique, forte évolution réglementaire et dimension européenne grandissante.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI CONTRACTUELS-2017

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



Direction générale
de l'Aviation Civile

Secrétariat Général

19. Les candidatures doivent être adressées au SG. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application Self-service SIRH accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
20. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
21. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
22. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
23. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
24. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
25. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
26. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
27. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-CHG affaires*DS-N/SR2/TA/CTCTA3
Poste offert aux :	AC84
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/TA/CTCTA3 Subdivision chargée du ctr tech cies transp. par avion (III) (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 CHG affaires*DS-N/SR2/TA/CTCTA3
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	VERAIN, Pascale - 01.69.57.77.61 pascale.verain@aviation-civile.gouv.fr DULAC, François-Xavier - 01 69 57 76 05 francois-xavier.dulac@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention et le maintien en validité de la licence de surveillance "Opérations aériennes et navigabilité -Spécialité CAT".
Personne remplacée :	TRUCHOT, Laure

Date limite de réception des dossiers par le SG : 12/09/17

Date limite de modification des candidatures : 12/09/17

Envoi par le service (uniquement si le Self-service SIRH n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Secrétariat Général

SDP1/ Bureau de la gestion des personnels et du recrutement

50, rue Henry Farman

75720 PARIS CEDEX 15

Envoi par l'agent :

Self-service SIRH via Bravo Victor

Si le Self-service SIRH n'est pas déployé dans votre service,
ou en cas de difficulté technique :

Télécopie : 01 58 09 37 19 / 01 58 09 38 70

Définition :

Liens avec la DSAC/EC (directions NO et PN), les autres DSAC/IR, DTA, OCV, OSAC et les compagnies aériennes.

Au sein de la subdivision, le chargé d'affaires assure des missions de certification et de surveillance des exploitants de transport aérien dont cette entité a la charge.

A ce titre, il :

- Contribue, sous l'autorité du chef de subdivision, au fonctionnement de l'entité.
- Assure, sous l'autorité du chef de subdivision et en synergie avec les autres agents de cette entité, l'instruction et le suivi des dossiers liés à la surveillance des compagnies dont la subdivision a la charge.

Certification :

Participe à l'information des postulants sur les conditions de délivrance des certificats de transporteur aérien et des approbations associées

Instruit, notamment à travers la documentation fournie par le demandeur, des demandes déposées par les compagnies aériennes et attribuées à la subdivision.

Surveillance :

Planifie, prépare et réalise les audits et inspections de surveillance auprès des organismes dont la subdivision a la charge.

Assure le suivi des actions correctives suite aux actes de surveillance.

Contribue au fonctionnement du service à compétence nationale.

Promotion de la sécurité :

Contribue au fonctionnement du PSE : participe notamment à la sélection quadrimestrielle des événements significatifs liés à l'exploitation des compagnies dont la subdivision assure la surveillance.

Supervise la gestion des incidents pour les compagnies dont la subdivision a la charge.

Système de gestion de la DSAC :

Contribue à la réalisation des objectifs LEP, au fonctionnement du système qualité de la DSAC et au pilotage par objectifs (PPO).

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques

- réglementation relative au domaine concerné,
- techniques d'inspection et d'audit
- connaissance de l'exploitation des fournisseurs de formation ou des opérateurs soumis à des obligations
- réglementation relative au domaine concerné,
- techniques d'inspection et d'audit
- connaissance de l'exploitation des fournisseurs de formation ou des opérateurs soumis à des obligations
- bonne maîtrise de l'anglais
- expérience du pilotage appréciée pour les inspecteurs dans les domaines opérations/navigabilité et personnels navigants

- faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions

- savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans des délais limités
- esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- savoir rédiger des rapports

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI CONTRACTUELS-2017

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



Direction générale
de l'Aviation Civile

Secrétariat Général

28. Les candidatures doivent être adressées au SG. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application Self-service SIRH accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
29. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
30. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
31. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
32. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
33. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
34. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
35. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
36. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/NE-Inspecteur de la surveillance*DS-NE/SR/OPA
Poste offert aux :	AC84
Affectation :	DSAC/NE DS-NE/SR/OPA Division opérations aériennes (TANNERIES CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-NE/SR/OPA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	AIT EL MAHJOUB, Lahouceine - 03.88.59.63.89 lahouceine.ait-el-mahjoub@aviation-civile.gouv.fr BELLIARD, Alain - 03.88.59.63.68 alain.belliard@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS/CAT" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015 modifié.

Date limite de réception des dossiers par le SG : 12/09/17

Date limite de modification des candidatures : 12/09/17

Envoi par le service (uniquement si le Self-service SIRH n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Secrétariat Général

SDP1/ Bureau de la gestion des personnels et du recrutement
50, rue Henry Farman
75720 PARIS CEDEX 15

Envoi par l'agent :

Self-service SIRH via Bravo Victor

Si le Self-service SIRH n'est pas déployé dans votre service,
ou en cas de difficulté technique :

Télécopie : 01 58 09 37 19 / 01 58 09 38 70

Définition :

DSAC/NE - DEPARTEMENT SURVEILLANCE ET REGULATION - DIVISION TRANSPORT AERIEN - IOPS
INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE

Tâches :

- Assure la certification et la surveillance des entreprises de transport aérien public au regard de la réglementation technique en vigueur et conformément aux procédures décrites dans le Manuel du Contrôle Technique des entreprises de Transport aérien Public (voir Intranet DGAC-R5CAT). A ce titre, notamment :

- ° étudie et valide le référentiel documentaire de l'exploitant (manuel d'exploitation, documents relatifs à l'entretien/navigabilité)
- ° planifie, réalise les audits et les contrôles des exploitants (notamment dans le domaine des opérations aériennes, du personnel navigant, de l'entretien/navigabilité, de la qualité) et suit les actions correctives résultantes
- ° suit les évolutions techniques et réglementaires, leur applicabilité et les interprétations ou moyens acceptables de conformité
- ° travaille en coordination avec les autres services concernés par le contrôle technique (OSAC, DSAC/EC, DSAC/IR, OCV)

Profil - Qualification :

Compétences techniques :

- Maîtrise de la réglementation relative à l'exploitation des aéronefs, à l'entretien/navigabilité et au personnel navigant
- Maîtrise des techniques d'audit
- Compréhension de l'anglais écrit, notamment technique
- Expérience du pilotage appréciée
- Maîtrise des outils bureautiques courants

Aptitudes professionnelles :

- Disponibilités et aptitude à travailler en équipe
- Sens des relations humaines, aptitude à gérer des situations conflictuelles
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- Capacité de prise de décision dans des délais limités
- Bon niveau rédactionnel

Prestations :

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI CONTRACTUELS-2017

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



Direction générale
de l'Aviation Civile

Secrétariat Général

37. Les candidatures doivent être adressées au SG. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application Self-service SIRH accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
38. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
39. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
40. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
41. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
42. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
43. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
44. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
45. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/O-Inspecteur de la surveillance*DS-O/SR/SUR/SUR
Poste offert aux :	AC84
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/SUR/SUR Subdivision sûreté (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-O/SR/SUR/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	NEBATI, Cédric - 02.98.32.02.68 cedric.nebati@aviation-civile.gouv.fr FARCY, Anne - 02.98.32.02.03 anne.farcy@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance " SUR/SSI-SUR " selon les modalités précisées par arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	TRELLU, Jacques

Date limite de réception des dossiers par le SG : 12/09/17

Date limite de modification des candidatures : 12/09/17

Envoi par le service (uniquement si le Self-service SIRH n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Secrétariat Général

SDP1/ Bureau de la gestion des personnels et du recrutement

50, rue Henry Farman

75720 PARIS CEDEX 15

Envoi par l'agent :

Self-service SIRH via Bravo Victor

Si le Self-service SIRH n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :

Télécopie : 01 58 09 37 19 / 01 58 09 38 70

Définition :

Assure le contrôle des opérateurs dans le domaine de la sûreté.

Tâches :

Actions de surveillance :

- Prépare et réalise les inspections dans le domaine de la sûreté, rédige les rapports associés ;
- Examine les programmes de sûreté pour la délivrance et le renouvellement des agréments et approbations ;
- Vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans les programmes de sûreté et rédige les rapports associés ;
- Participe au suivi des plans d'actions correctives ;
- Rôle d'expertise auprès des différents acteurs intervenant dans la sûreté du transport aérien.

Domaine régalién :

- Participe à l'élaboration et mise à jour des textes réglementaires locaux tels que les arrêtés de police et les programmes de sûreté aéroportuaire ;
- Participe à l'analyse préalable des travaux d'infrastructures aéroportuaires susceptibles d'avoir un impact sur le dispositif de sûreté ;
- Instruit les demandes de titres d'accès.

Contribue au fonctionnement du système qualité de la DSAC.

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

Maîtrise de la réglementation relative sûreté

Maîtrise des techniques d'inspection et/ou d'audit

Bonne connaissance de l'anglais technique écrit et parlé

Connaissance des modes d'exploitation des opérateurs

Savoirs faire :

Faire preuve de qualité d'écoute et être force de propositions

Savoir gérer des situations conflictuelles et savoir prendre des décisions

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe

Expérience souhaitée : Certification inspecteur de surveillance sûreté.

Conditions particulières d'exercice :

- Multiplicité des correspondants et sollicitations fréquentes.
- Respect de la confidentialité de certaines informations.
- Etre disponible en cas de crise

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI CONTRACTUELS-2017

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



Direction générale
de l'Aviation Civile

Secrétariat Général

46. Les candidatures doivent être adressées au SG. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application Self-service SIRH accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
47. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
48. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
49. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
50. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
51. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
52. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
53. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
54. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/O-Spécialiste régalien*DS-O/SR/RDD/DD
Poste offert aux :	AC84
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/RDD/DD Subdivision développement durable (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste régalien*DS-O/SR/RDD/DD
Filière / Métier :	Economie et développement durable Chargé de l'instruction des autorisations administratives de l'Aviation Civile
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	PEYRO, Charles - 02.98.32.02.72 charles.peyro@aviation-civile.gouv.fr PAYN, Sylvie - 02.98.32.02.62 sylvie.payn@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	COSTE, Lionel

Date limite de réception des dossiers par le SG : 12/09/17

Date limite de modification des candidatures : 12/09/17

Envoi par le service (uniquement si le Self-service SIRH n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Secrétariat Général

SDP1/ Bureau de la gestion des personnels et du recrutement

50, rue Henry Farman

75720 PARIS CEDEX 15

Envoi par l'agent :

Self-service SIRH via Bravo Victor

Si le Self-service SIRH n'est pas déployé dans votre service,
ou en cas de difficulté technique :

Télécopie : 01 58 09 37 19 / 01 58 09 38 70

Définition :

Intégration au sein de la subdivision développement durable

Participe aux études relatives au développement durable

Tâches :

Participe aux commissions consultatives de l'environnement

Élabore des chartes type de l'environnement en fonction de l'importance de l'aérodrome

Traite les plates-formes à caractéristiques spéciales (hélistations, hélisurfaces, hydrosurfaces, aérostations ...), les aérodromes privés et les plates-formes ULM

Participe au traitement des dossiers de servitudes aéronautiques (PSA)

Participe au traitement des plans d'exposition au bruit (PEB)

Instruit des dossiers d'urbanisme « complexe » en liaison avec le SNIA (éoliennes, grues ..)

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

Connaissance de base en informatique

Connaissance des programmes dédiés

Connaissance de la réglementation relative à l'urbanisme et à l'environnement

Notion de fonctionnement général d'un aéronef et de ses techniques d'utilisation

Connaître les infrastructures aéronautiques

Connaitre les procédures d'information aéronautique

Notions sur les systèmes et installations de navigation aérienne

Savoirs faire :

Aptitude à la rédaction administrative et capacité à argumenter un avis technique

Aptitude aux relations avec les partenaires extérieurs

Savoir conseiller

Capacité de travail en équipe

Faire preuve de rigueur et de méthode

Aptitude au travail en réseau

Expérience souhaitée : Bonne connaissance générale du domaine aéronautique

RÈGLES D'AFFECTION DES SPÉCIALISTES

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- « Spécialiste en formation » pour les Spécialistes ;

- « Spécialiste » pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).



Numéro 107025

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI CONTRACTUELS-2017

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



Direction générale
de l'Aviation Civile

Secrétariat Général

55. Les candidatures doivent être adressées au SG. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application Self-service SIRH accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
56. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
57. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
58. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
59. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
60. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
61. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
62. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
63. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE-Inspecteur de la surveillance*DEL/COR/SRA
Poste offert aux :	AC84
Affectation :	DSAC/SE DEL/COR/SRA Délég. Corse - Entité SR aéroports, dd, ag (AJACCIO CEDEX 9)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DEL/COR/SRA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	LEBAILLY, François - 04.95.23.61.01 /06.15.59.23.00 BERTRAND, Laetitia - 04.95.23.61.14
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention des licences de surveillance : PN « LIC-PN » et Opérations-Aviation Générale « OPS/AG » selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	BERTRAND, Laetitia

Date limite de réception des dossiers par le SG : 12/09/17

Date limite de modification des candidatures : 12/09/17

Envoi par le service (uniquement si le Self-service SIRH n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Secrétariat Général

SDP1/ Bureau de la gestion des personnels et du recrutement
50, rue Henry Farman
75720 PARIS CEDEX 15

Envoi par l'agent :

Self-service SIRH via Bravo Victor

Si le Self-service SIRH n'est pas déployé dans votre service,
ou en cas de difficulté technique :

Télécopie : 01 58 09 37 19 / 01 58 09 38 70

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE

Mission principale

Participer aux activités dans les domaines Aéroport, Licences, Aviation générale et Travail aérien

Activités principales

Assure la surveillance de l'Aviation Générale (manifestations aériennes, plates-formes ULM, aéromodélisme,...) et du Travail aérien (MAP, dérogations de survol, activités particulières aéronefs télé pilotés, ...);

Gère les titres aéronautiques PN ;

Instruit les dossiers d'infraction ;

Elabore les avis techniques sur les dossiers obstacles/ urbanisme "complexes" ;

Assure le suivi de l'information aéronautique (NOTAMs, OAI,..);

Participe à la permanence EPI (facultatif).

Profil - Qualification :

Savoirs Généraux et pratiques

Maîtrise du domaine réglementaire national et international

Connaissance de l'exploitation des opérateurs surveillés

Maîtrise des procédures de délivrance des autorisations administratives

Bonne connaissance de l'anglais technique écrit

Savoirs faire

Sens des responsabilités ;

Qualité d'organisation, et de communication, notamment avec les acteurs institutionnels locaux : services préfectoraux, DZ PAF, BGTA, CCI...);

Aptitude à la prise de décision sur les plans technique et humain ;

Aptitude à l'écoute et aux propositions ;

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse ;

Capacité à rédiger des rapports.

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI CONTRACTUELS-2017

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



Direction générale
de l'Aviation Civile

Secrétariat Général

64. Les candidatures doivent être adressées au SG. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application Self-service SIRH accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
65. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
66. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
67. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
68. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
69. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
70. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
71. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
72. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SO-Inspecteur de la surveillance*DS-SO/SR/OPA/TRA
Poste offert aux :	AC84
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/OPA/TRA Subdivision travail aérien (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-SO/SR/OPA/TRA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	OBSER, Bernard - 0557928280 bernard.obser@aviation-civile.gouv.fr GILLET, Thierry - 0557928281 thierry.gillet@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	OBSER, Bernard

Date limite de réception des dossiers par le SG : 12/09/17

Date limite de modification des candidatures : 12/09/17

Envoi par le service (uniquement si le Self-service SIRH n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Secrétariat Général

SDP1/ Bureau de la gestion des personnels et du recrutement

50, rue Henry Farman

75720 PARIS CEDEX 15

Envoi par l'agent :

Self-service SIRH via Bravo Victor

Si le Self-service SIRH n'est pas déployé dans votre service,
ou en cas de difficulté technique :

Télécopie : 01 58 09 37 19 / 01 58 09 38 70

Définition :

- Manifestations aériennes : étude technique des dossiers de demande, visites de sites, participation aux avis techniques aux préfectures, représentation aux manifestations de grande importance
- Suivi des opérateurs d'aéronefs télépilotés
- Vols à sensations : étude des manuels d'exploitation
- Mise en oeuvre de la réglementation UE (SPO, SPA, NCC, NCO)

Activités principales

Participe aux activités suivantes :

- Travail aérien : étude des manuels d'activités particulières, participation aux audits d'exploitation
- délivrance des dérogations aux hauteurs de survol en et hors agglomérations
- délivrance des autorisations de travail aérien pour les sociétés et les aéronefs étrangers,
- Organismes de formation DNC : délivrance et maintien de l'agrément,
- Analyse et rédaction de procès-verbaux d'infractions aéronautiques, secrétariat de la commission de discipline du personnel navigant non professionnel

Profil - Qualification :

Savoirs Généraux et pratiques

Maîtrise de la réglementation relative au domaine concerné

Maîtrise des techniques d'inspection et/ou d'audit

Connaissance de l'exploitation des fournisseurs de formation ou des opérateurs soumis à des obligations

Anglais

Savoirs faire

Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions

Savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans les délais limités

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe

Savoir rédiger des rapports

RÈGLES D'AFFECTION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI CONTRACTUELS-2017

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



Direction générale
de l'Aviation Civile

Secrétariat Général

73. Les candidatures doivent être adressées au SG. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application Self-service SIRH accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
74. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
75. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur les ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
76. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
77. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
78. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
79. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
80. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
81. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/O-Formateur en langue*K-O/EXPL/NINST
Poste offert aux :	AC84
Affectation :	SNA/O K-O/EXPL/NINST SNA/O - Nantes - Subdivision instruction (BOUGUENAISS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Formateur en langue*K-O/EXPL/NINST
Filière / Métier :	Formation aéronautique Enseignant
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	GALLIER, Marc - 02.28.00.25.50 marc.gallier@aviation-civile.gouv.fr GLADIN, Pierre - 02.28.00.25.26 pierre.gladin@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	L'attention des candidats est attirée sur le fait que le poste sera transféré sur le site du futur aéroport du Grand-Ouest (commune de Notre-Dame-des-Landes) à l'ouverture de ce dernier
Personne remplacée :	FRITSCH-CORNET, Annette

Date limite de réception des dossiers par le SG : 12/09/17

Date limite de modification des candidatures : 12/09/17

Envoi par le service (uniquement si le Self-service SIRH n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Secrétariat Général

SDP1/ Bureau de la gestion des personnels et du recrutement

50, rue Henry Farman

75720 PARIS CEDEX 15

Envoi par l'agent :

Self-service SIRH via Bravo Victor

Si le Self-service SIRH n'est pas déployé dans votre service,
ou en cas de difficulté technique :

Télécopie : 01 58 09 37 19 / 01 58 09 38 70

Définition :

Préparer et dispenser les cours de formation à l'anglais à thème aéronautique, sur les sites de Nantes et Rennes, au profit des agents du SNA et notamment des contrôleurs d'approche et d'aérodrome dans le cadre de leurs compétences statutaires

Tâches :

GENERIQUES

- Mettre en oeuvre l'apprentissage de l'anglais à thème aéronautique et général des apprenants suivant des programmes préétablis. l'anglais à thème aéronautique devra représenter au moins 70% des heures dispensées.
- Elabore le calendrier des sessions de formation pour les agents SNA de son domaine géographique de compétence
- Assurer le suivi pédagogique de chaque apprenant
- Assurer l'évaluation formative des apprenants dont il est en charge
- Assurer l'évaluation sommative pour d'autres apprenants à condition d'être « évaluateur agréé »
- Assurer toutes les taches administratives liées à la gestion des PIFA
- Relever et enregistrer des informations à thème aéronautique et contribuer aux compétences collectives

SPECIFIQUES

- Peut être appelé à préparer et dispenser des sessions de formation en langue anglaise de plusieurs jours au bénéfice des agents SNA. Ces formations seront établies en coordination au niveau SNA et pourront être sur un site différent du site d'affectation.
- Aide à la transcription des séquences de contrôle enregistrées et à la rédaction du courrier en anglais à la demande de Subdivisions du Service Exploitation.
- S'adapte à toutes les évolutions techniques du métier du contrôle aérien susceptibles d'avoir des répercussions sur l'utilisation de la langue anglaise.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Langue anglaise :
 - .Avoir un niveau d'expertise
- Formation :
 - .Avoir une importante connaissance dans les outils de support pédagogique
 - .Concevoir des méthodes et supports de formation
 - .Animer des actions de formation
 - .Peut être appelé à devenir évaluateur agréé MTF
- Navigation aérienne :
 - .Etre initié aux règlements de la CA
 - .Connaître le vocabulaire technique aéronautique
- Informatique :
 - .Avoir une bonne maîtrise des logiciels bureautiques (Traitement de texte, Tableur et Présentation)
 - .Avoir une bonne connaissance des outils multimédias et audio-visuels

Qualités requises :

- Anglophone et bonne maîtrise de la langue française
- Faire preuve de méthode, être pédagogue et avoir de la créativité pédagogique
- Avoir une capacité d'adaptation et le sens du contact
- Avoir une bonne connaissance de l'environnement professionnel et de l'anglais aéronautique



Numéro 107115

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI / **ADDITIF** CONTRACTUELS-2017

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



Direction générale
de l'Aviation Civile

Secrétariat Général

82. Les candidatures doivent être adressées au SG. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application Self-service SIRH accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
83. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
84. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
85. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
86. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
87. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
88. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
89. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
90. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/N-Formateur en langue*C-N/EXPL/INST
Poste offert aux :	AC84
Affectation :	SNAS/RP C-N/EXPL/INST Organisme CRNA/N - SE - Subdivision Instruction (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Formateur en langue*C-N/EXPL/INST
Filière / Métier :	Formation aéronautique Enseignant
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	FEILLET, Isabelle - 01.69.57.66.25 isabelle.feillet@aviation-civile.gouv.fr COLSON, Jonathan - 01.69.57.65.50. jonathan.colson@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	PHEGLEY, Jill

Date limite de réception des dossiers par le SG : 12/09/17

Date limite de modification des candidatures : 12/09/17

Envoi par le service (uniquement si le Self-service SIRH n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Secrétariat Général

SDP1/ Bureau de la gestion des personnels et du recrutement
50, rue Henry Farman
75720 PARIS CEDEX 15

Envoi par l'agent :

Self-service SIRH via Bravo Victor

Si le Self-service SIRH n'est pas déployé dans votre service,
ou en cas de difficulté technique :

Télécopie : 01 58 09 37 19 / 01 58 09 38 70

Définition :
MISSION :

Il peut s'agir d'un emploi à plein temps ou partiel.
Le formateur local aura une partie de la formation en unité et la formation continue des agents assurant des fonctions de contrôle au CRNA/N et à l'organisme d'Orly.
Sa mission sera à la fois pédagogique et administrative.

Il est placé sous l'autorité hiérarchique du chef de subdivision Instruction du service Exploitation du CRNA/N.

RATTACHE A : Chef de subdivision instruction du CRNA/N
POSTES INCLUS DANS SA RESPONSABILITE MANAGERIALE : aucune

Profil - Qualification :
ACTIVITES DU POSTE :

Sous l'autorité du chef de la subdivision instruction, il participe aux travaux de la subdivision dans les domaines suivants :

Activités pédagogiques :

- Mettre en oeuvre l'apprentissage de l'anglais professionnel des agents assurant des fonctions de contrôle dans le cadre des programmes de formation tels qu'ils sont définis au niveau national, en choisissant le dispositif pédagogique le mieux adapté,
- Elaborer les supports pédagogiques adéquats,
- Conseiller l'agent assurant des fonctions de contrôle, l'orienter, arrêter avec lui son PIFA dans le cadre des programmes mentionnés ci-dessus,
- Assurer l'évaluation formative des apprenants dont il a la charge,
- Assurer l'évaluation sommative d'autres apprenants, à condition d'être « évaluateur agréé »,
- S'adapter à toutes les évolutions du métier de contrôle aérien susceptibles d'avoir des répercussions sur l'utilisation de la langue anglaise.

Activités administratives :

- Assurer le suivi pédagogique de chaque apprenant,
- Relever et enregistrer les informations (radio, télévision) ayant trait à l'aérien,
- Rédiger régulièrement des rapports de stages et des comptes-rendus d'activité à l'intention de la hiérarchie et du coordonnateur linguistique,
- Gérer le matériel de la formation (prêt de documents audio ou vidéo),
- Effectuer des traductions dans le cadre de l'enseignement.

Répartition du temps de travail :

Le formateur en anglais est affecté pour 50% de son temps de travail à des tâches d'enseignement les autres 50% étant affectés à la préparation.

COMPETENCES

Techniques de base :

- Anglophone (de préférence de langue maternelle anglaise) avec une bonne maîtrise du français
- Connaître l'environnement professionnel des services de la NA et l'anglais aéronautique

Qualités requises :

- Pédagogue
- Créativité pédagogique
- Dynamique
- Goût du travail en équipe

FORMATION D'INTEGRATION :

- Evalueur en anglais agréé
- Initiation à l'environnement aéronautique (stage ENAC ANGVO)
- Harmonisation des connaissances aéronautiques (stage ENAC ANGAV)